## LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER D'AGRÉMENT



## **ACCUEIL FAMILIAL**

PERSONNE ÂGÉE OU ADULTE EN SITUATION
DE HANDICAP

□ Copie intégrale du ou des livrets de famille concernant le candidat, son conjoint, concubin, pacsé ainsi que leur enfants.
Extrait(s) de casier judiciaire <b>n°3</b> pour le candidat et chacune des personnes majeures vivant au foyer (à demander par courrier à : Casier Judiciaire National - 107, rue Landreau - 44317 Nantes Cedex 3 ou par internet sur www.cjn.justice.gouv.fr).
Curriculum vitae mentionnant les lieux où vous avez résidé, les professions exercées (avec adresse des employeurs) ainsi que l'expérience et/ou la formation que vous possédez dans le domaine des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap.
□ Plan de l'habitat faisant apparaître pour chaque pièce son utilisation, ses dimensions (y compris la hauteur), les issues et les ouvertures.
Certificat médical type de moins de 3 mois attestant que l'état de santé de la personne qui demande l'agrément ainsi que des membres de son entourage, lui permet d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes accueillies dans le cadre d'un accueil familial agréé (un certificat médical par personne majeure vivant au foyer).
Pour les personnes locataires : photocopie du bail et accord écrit du propriétaire pour l'accueil de personnes âgées ou en situation de handicap.
Copies recto/verso de vos demiers avis d'imposition, taxe d'habitation et taxe foncière (si la personne qui demande l'agrément est propriétaire du lieu d'accueil).
☐ Photo d'identité du ou des candidats.
☐ Plan détaillé pour se rendre à votre domicile (au départ de Niort).
Attestation(s) d'organisation de la continuité d'accueil (remplacement) : document(s) ci-joint(s) à compléter.

Liste à fournir.indd 1 01/06/16 09:42

Liste à fournir.indd 2 01/06/16 09:42